

**SERVICE D'ACCUEIL ET D'INCLUSION FRANCOPHONE - SK INCORPORÉ**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 mars 2025**

**SERVICE D'ACCUEIL ET D'INCLUSION FRANCOPHONE - SK INCORPORÉ**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 mars 2025**

**CONTENU**

	Page
Rapport de mission d'examen	
État des résultats	2
État de l'évolution des actifs nets	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6 - 9

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de:  
Service d'accueil et d'inclusion francophone - SK Incorporé

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la Service d'accueil et d'inclusion francophone - SK Incorporé, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers consolidés.

### *Observations*

Le Service d'accueil et d'inclusion francophone (SAIF - SK) n'avait pas fait l'objet d'une mission d'examen les années antérieures.

### *Conclusion*

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme sans but lucratif Service d'accueil et d'inclusion francophone - SK Incorporé au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



**Bergeron & Co.**  
Comptables Professionnels Agréés

16 juin 2025  
Edmonton, AB

**SERVICE D'ACCUEIL ET D'INCLUSION FRANCOPHONE - SK INCORPORÉ**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b>PRODUITS</b>		
Patrimoine Canadien	\$ 83,854	\$ 37,962
Emploi et Développement Social Canada	53,684	-
Mothers Matter Centre	19,536	284,772
Autres revenus	18,038	12,973
Frais de gestion	11,499	10,083
Contributions d'une entité apparentée {Note7}	8,061	6,374
Commuinty Initiatives Fund	2,000	-
Dons	662	-
Gouvernement du Québec	-	6,500
	<u>197,334</u>	<u>358,664</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires de l'entité apparentée	76,683	189,614
Contractuels	31,152	26,068
Frais de gestion	16,216	29,554
Frais d'activités	16,154	37,034
Frais de déplacement	10,804	26,572
Achat de mobiliers & équipements (Note 6)	10,040	2,323
Frais de bureau	7,557	7,594
Location de bureau	5,038	19,558
Honoraires professionnels	4,798	3,715
Outils d'aide d'exécution	4,333	331
Cotisations et abonnements	2,684	50
Frais de publicité et promotion	2,053	350
Téléphone	450	6,105
Frais bancaires	44	271
	<u>188,006</u>	<u>349,139</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>\$ <u>9,328</u></b>	<b>\$ <u>9,525</u></b>

**SERVICE D'ACCUEIL ET D'INCLUSION FRANCOPHONE - SK INCORPORÉ**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025**

ACTIF NET	Investis en <u>immobilisations</u>	Grevé <u>d'affectation</u>	Non-grevé <u>d'affectation</u>	Total 2025	Total 2024
Solde au début de l'exercice	\$ -	\$ -	\$ 30,939	\$ 30,939	\$ 21,414
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>9,328</u>	<u>9,328</u>	<u>9,525</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u><u>\$ -</u></u></b>	<b><u><u>\$ -</u></u></b>	<b><u><u>\$ 40,267</u></u></b>	<b><u><u>\$ 40,267</u></u></b>	<b><u><u>\$ 30,939</u></u></b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

**SERVICE D'ACCUEIL ET D'INCLUSION FRANCOPHONE - SK INCORPORÉ**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**(Non audités)**  
**31 mars 2025**

	ACTIF		
	<u>2025</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>ACTIF À COURT TERME</b>			
Trésorerie et équivalents	\$ 126,815	\$ 154,567	\$ 22,043
Comptes à recevoir (Note 5)	10,129	1,510	1,253
Subventions à recevoir	<u>1,432</u>	<u>102,532</u>	<u>95,936</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b><u>\$ 138,376</u></b>	<b><u>\$ 258,609</u></b>	<b><u>\$ 119,232</u></b>
	PASSIF		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>			
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 9,024	\$ 3,771	\$ 1,956
Somme à payer à une entité apparentée (Note 7)	52,435	182,168	85,553
Apports reportés	<u>36,650</u>	<u>41,731</u>	<u>10,309</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b><u>98,109</u></b>	<b><u>227,670</u></b>	<b><u>97,818</u></b>
	ACTIF NET		
Actifs nets non-grevé d'affectation	<u>40,267</u>	<u>30,939</u>	<u>21,414</u>
<b>TOTAL PASSIF &amp; ACTIF NET</b>	<b><u>\$ 138,376</u></b>	<b><u>\$ 258,609</u></b>	<b><u>\$ 119,232</u></b>

Approuvé par les Administrateurs:

\_\_\_\_\_, Administrateur \_\_\_\_\_, Administrateur

**SERVICE D'ACCUEIL ET D'INCLUSION FRANCOPHONE - SK INCORPORÉ**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	\$ 9,328	\$ 9,525
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	9,328	9,525
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	(8,161)	-
TPS à recevoir	(458)	(257)
Comptes fournisseurs et charges à payer	5,252	1,815
Subventions à recevoir	101,101	(6,596)
Apports reportés	<u>(5,081)</u>	<u>31,421</u>
	<u>101,981</u>	<u>35,908</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Versement fait par des apparentés	-	96,616
Versement fait aux apparentés	<u>(129,733)</u>	<u>-</u>
	<u>(129,733)</u>	<u>96,616</u>
(Décroissance) Augmentation nette de l'encaisse	(27,752)	132,524
Encaisse au début de l'exercice	<u>154,567</u>	<u>22,043</u>
<b>Encaisse à la fin de l'exercice</b>	<b>\$ <u>126,815</u></b>	<b>\$ <u>154,567</u></b>

**SERVICE D'ACCUEIL ET D'INCLUSION FRANCOPHONE - SK INCORPORÉ**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 mars 2025**

**1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

Le Service d'accueil et d'inclusion francophone (SAIF-SK) est un organisme sans but lucratif incorporée selon la « Societies Act » de la Saskatchewan. Il est la porte d'entrée francophone afin d'accueillir et d'aider les nouveaux arrivants à devenir des participants actifs dans la société canadienne et de faire participer la communauté fransaskoise auprès de leur accueil et inclusion dans la province. En vertu de son statut comme organisme sans but lucratif, le Service d'accueil est exonéré des impôts selon la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

Le SAIF tire 80 % (2024 - 90 %) de ses revenus des bailleurs de fonds représentant une dépendance économique sur ces bailleurs de fonds.

**2. ADOPTION DES NORMES COMPTABLES POUR ORGANISMES SANS-BUT LUCRATIF**

Ce sont les premiers états financiers du SAIF depuis l'adoption des Normes comptables pour organismes sans but lucratif. Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 ont été préalablement préparés en conformité avec les Normes comptables avant le basculement. Le SAIF a adopté les Normes comptables pour organismes sans but lucratif le 01 avril 2024 et sa date de transition est le 31 mars 2025.

Lors de l'adoption des NCOSBL, un organisme peut choisir de façon sélective certaines exemptions et aussi choisir des méthodes comptables qui diffèrent de celles utilisées dans les états financiers présentés précédemment. Cela peut nécessiter des ajustements du solde d'ouverture de l'actif net à la date de transition, laquelle correspond au premier jour de la période pour laquelle des informations comparatives sont présentées.

Le SAIF n'a pas choisi d'appliquer les exemptions sur l'adoption initiale des Normes comptables pour organismes sans but lucratif.

L'adoption des Normes comptables pour organismes sans but lucratif n'a pas entraîné de retraitement des états financiers.

**3. CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers du SAIF ont été préparés conformément aux Normes comptables pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

**Comptabilisation des produits**

- a) Le SAIF applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et dons). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les ventes sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'un bien est envoyé à l'acheteur ou lorsqu'une activité a eu lieu.

**SERVICE D'ACCUEIL ET D'INCLUSION FRANCOPHONE - SK INCORPORÉ**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 mars 2025**

**Appports reçus sous forme de services**

- b) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider le SAIF à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des appports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les appports sous forme de matériel sont évalués à leur juste valeur.

**Immobilisations corporelles**

- c) Le SAIF a une politique sur l'acquisition des immobilisations qui est supérieur ou égale à 1 000 \$. Les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

**Instruments financiers**

- d) Le SAIF évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir, de la taxe sur les produits et services à recevoir.

Les passifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et charges à payer et des subventions reçues d'avance.

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers et aux passifs financiers sont ajoutés ou déduits aux fins de l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.

**Dépréciation des actifs financiers**

- e) Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**Utilisation d'estimations**

- f) Lorsque la direction établit des états financiers selon les NCOSBL du Canada, elle fait des estimations et pose des hypothèses relatives aux éléments suivants:

- les montants présentés au titre des produits et des charges;
- les montants présentés au titre des actifs et passifs;
- les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels.

La direction établit ses hypothèses en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment son expérience, les événements en cours et les mesures que l'organisme pourrait prendre ultérieurement, ainsi que d'autre hypothèse qu'elle juge raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient ne pas correspondre aux estimations si les circonstances et les hypothèses étaient différentes. Des estimations ont été faites lorsque certains éléments ont été pris en considérations, par exemple la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la dépréciation d'actifs à long terme.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

- g) La politique du SAIF consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**SERVICE D'ACCUEIL ET D'INCLUSION FRANCOPHONE - SK INCORPORÉ**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 mars 2025**

**4. ENCAISSE AFFECTÉE**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Encaisse non grevée d'affectation	\$ 90,165	\$ 112,836
Encaisse grevée d'affectations externes - apports reportés	<u>36,650</u>	<u>41,731</u>
Total de l'encaisse	<u>\$ 126,815</u>	<u>\$ 154,567</u>

**5. COMPTES À RECEVOIR**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Comptes clients	\$ 8,161	\$ -	\$ -
TPS à recevoir	<u>1,968</u>	<u>1,510</u>	<u>1,253</u>
	<u>\$ 10,129</u>	<u>\$ 1,510</u>	<u>\$ 1,253</u>

**6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPUTÉES AUX RÉSULTATS**

Au cours de cet exercice le SAIF a acquis de l'équipement informatique à un coût de 10 040 \$ (2024 - 0 \$).

Le coût des immobilisations corporelles détenues par l'organisation est le suivant :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Matériel informatiques	\$ <u>10,040</u>	\$ <u>-</u>

**7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Le SAIF a fait une contribution de 4 717 \$ (2024 - 23 689 \$) pour des frais de gestion à l'ACF et a reçu une contribution de 8 061 \$ (2024 - 6 374 \$) de l'ACF durant l'exercice. Il y a un compte à recevoir de 8 061 \$ (2024 - 0 \$) et un compte à payer de 52 435 \$ (2024 - 182 168 \$) avec l'ACF à la fin de l'année.

**8. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le SAIF, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. Les risques importants sont détaillés ci-après.

**Risque de crédit :**

Le SAIF est exposée à un risque de crédit sur les comptes à recevoir, les subventions à recevoir et les intérêts à recevoir.

**Risque de liquidité :**

Le SAIF est exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

**SERVICE D'ACCUEIL ET D'INCLUSION FRANCOPHONE - SK INCORPORÉ**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 mars 2025**

**9. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.